

LES CAFÉS et ses ersatz

Les progrès de la chimie organique et minérale ont permis, au cours de ces dernières années, d'établir un tas de produits nouveaux dont certains remplacent, parfaitement d'ailleurs, ceux en usage jusqu'ici et dans bon nombre de cas substituent à eux, ouvrant ainsi des possibilités nouvelles au commerce et à l'industrie.

Ces produits dits ersatz sont fort intéressants du point de vue de l'intérêt général, en ce sens qu'ayant le pouvoir de remplacer des matières premières détenues par des nations privilégiées, ils mettent fin à des monopoles abusifs. Les ersatz produits de remplacement se trouvent dans tous les domaines ; il ne faut pas les confondre toutefois avec les ersatz de café, qui sont produits de substitution sans valeur, et qui ne sont qu'un produit usé de l'industrie chimique, qui n'est qu'une poudre de café torréfié, sans les propriétés et sans le goût de celui-ci.

Depuis trois siècles que le café est en vogue chez nous, d'astucieux marchands ont tenté de fabriquer avec tout autre chose que la feuille de moka, et si cher à Balzac qui assure-t-on, en absorber une quarantaine de tasses par jour.

Suivant sa provenance — on sait que le café vient de : Cuba, la Havane, Puerto-Rico, la Jamaïque, le Brésil, Cayenne, Surinam, Haïti, Malabar, Java, Sumatra, Manille, Ceylan, la Réunion, Madagascar, Moka, le Gabon, etc. — le grain grillé a un goût particulier. Le café que l'on consomme en France est un mélange de plusieurs espèces, certaines de celles-ci ne pouvant être consommées pures, à cause de leur caractère acide et de leur forte teneur en caféine. On a donc dû les mélanger à d'autres plus douces, et en d'autres pays, le café plié dans des mortiers en marbre, est réduit en une poudre impalpable, et d'autres il est grossièrement broyé et mis à bouillir. Comme les consommateurs s'accoutument au procédé tout va très bien ; aussi, convient-il de ne pas donner de leçon à son voisin sur la manière de préparer le « jus » et de le déguster.

On a fait du café avec toutes sortes de substances. En 1800, il existait du café de roselles de couleur, de grand de hêtre torréfié, d'origan, de réglisse, d'amandes douces. Vers 1818, apparut le café de pois chiches, dit « café zézé », qui fut fort apprécié en provenance ; le café de lupin, espèce de féve de la famille des légumineuses, celui de betterave et d'avoine. En 1818, le café de carottes vit le jour, la chronique ne dit pas le succès qui salua cette innovation.

Le café des dames, fabriqué avec des châtaignes et, en 1826, plus d'amateurs semblait-il, car il

LE NOMBRE des grandes villes augmente en Europe à la famille et à la santé

L'Allemagne en tête avec 72 villes de plus de 100 000 habitants

Le « Brüsseler Zeitung » mande de Berlin :

Le Bureau de Statistique d'Empire, publie une vue d'ensemble sur la croissance des grandes villes de la région.

Le nombre des grandes villes a augmenté en Allemagne, d'année en année, soit par incorporation naturelle, soit par des incorporations aux grandes villes.

En partie, l'accroissement territorial du Reich, depuis 1933, a eu aussi pour conséquence l'augmentation du nombre des grandes villes. Dans l'état actuel, la Grande Allemagne y compris les villes de l'Alsace et de Lorraine compte 72 villes de plus de 100 000 habitants.

Cela s'ajoute encore, quatre grandes villes dans le Protectorat et deux dans le gouvernement général.

L'Allemagne se trouve ainsi au premier rang de l'Europe.

Dans la partie européenne de l'Union Soviétique, il y a 65 grands villes, en Grande-Bretagne 63.

L'Italie occupe le quatrième rang avec 24 grandes villes.

Tous les autres Etats européens viennent bien après ces chiffres.

La France ne compte que 15 grandes villes de plus de 100 000 habitants.

Il est intéressant de jeter un coup d'oeil sur le développement des grandes villes depuis 1910.

Toutes les villes allemandes ont vu leur population s'accroître. On a vu en 30 dernières années à deux exceptions près :

A Vienne et à Plauen, le nombre des habitants a diminué.

A Vienne la population est tombée de plus de 2 millions à 1 930 000, de 1 200 000 à 1 120 000.

Ces trois dernières décennies, par contre, le nombre des habitants a plus que doublé, notamment à Berlin (de 2 millions à 4 200 000), Essen, Düsseldorf, Oberhausen, Solingen, Pottsdam, Kattowitz, Bromberg et Wilhelmshafen ont plus que doublé depuis 1910.

Ont plus que doublé également les villes du Protectorat : Prague, Brünn et Mahrisch-Ostrau.

Vingt-huit des grandes villes allemandes d'aujourd'hui sont devenues grandes villes dans cette période, ce qui n'est pas un hasard, car on dépasse la limite des 100 000 habitants depuis 1933.

En général, depuis 1933, la plupart des grandes villes allemandes se sont de nouveau accrues.

L'accroissement fut particulièrement grand pour Hambourg, avec 600 000 habitants de plus ; Berlin, Munich et Brème ont augmenté de 100 000 habitants.

Postdam, par suite de fusions, a presque doublé.

Wilhelmshaven, pour les mêmes raisons, a quadruplé.

Mais d'autre part, d'autres grandes villes ont perdu quelques milliers d'habitants, telles que Leipzig, Dresde, Chemnitz, Francfort-sur-Mein, Weimar, Wuppertal et Gelsenkirchen.

Le nombre d'habitants de Vienne (4 200 000) est un peu plus élevé que lors du dernier recensement de 1934.

ISTANBUL CONSTRUIT DES ABRIS ANTI-AÉRIENS

La ville d'Istanbul a voté un nouveau projet de 200 000 livres turques, pour la construction d'abris publics anti-aériens.

La ville a déjà dépensé pour la protection aérienne un demi-million de livres turques.

Elle a besoin, en outre, de déclarer encore, d'un nouveau million de livres turques, pour la construction d'abris de protection, des voitures, d'ambulances et d'autre matériel anti-aérien.

LE JAPON SUSPEND L'IMPORTATION DES AUTOS FORD

A la succursale de Ford, à Yokohama, s'annoncent actuellement de grosses quantités de pièces de rechange qui ne sont plus demandées par suite du développement de l'industrie japonaise de construction des camions.

On s'attend à ce que l'autorisation d'importation de nouvelles voitures Ford ne soit plus accordée.

BOURSE DE PARIS DU 18 NOVEMBRE 1940

| Valeurs Cours précéd. Cours du jour | Valeurs Cours précéd. Cours du jour |
|-------------------------------------|-------------------------------------|
| FONDS D'ETAT | FONCTIONNAIRES COMMUNALES |
| 3 % amort. 64,55 | Fonc 1883 353,00 |
| 4 % 1917 82,10 | Fonc 1885 351,00 |
| 4 % 1918 89,70 | Fonc 1891 363,00 |
| 4 % 1920 123,25 | Fonc 1892 385,00 |
| 4 % 1932 A 91,50 | Fonc 1903 359,00 |
| 4 % 1932 B 100,30 | Fonc 1905 383,00 |
| 4 % 1939 107,50 | Fonc 1906 390,00 |
| Cais. aut. 5 % 1938 101,00 | Fonc 1919 192,00 |
| Obl. Trésor 4 % 1932 102,00 | Fonc 1913 1/2 518,00 |
| 4 % 1934 102,00 | Fonc 1914 1/2 518,00 |
| 4 % 1935 102,00 | Fonc 1915 1/2 518,00 |
| 5 % 1935 102,00 | Fonc 1916 1/2 518,00 |
| Outil. Nat. 5 % 1928 30,00 | Fonc 1917 1/2 518,00 |
| P.T.T. 5 % 1928 45,00 | Fonc 1918 1/2 518,00 |
| 5 % 1934 101,00 | Fonc 1919 192,00 |
| 5 % 1935 102,00 | Fonc 1920 192,00 |
| 6 % 1938 105,00 | Fonc 1921 192,00 |
| Obl. Trésor 4 1/2 % 36 120,00 | Fonc 1922 192,00 |
| 5 % 1938 108,00 | Fonc 1923 192,00 |
| Bons Trésor 4 % 1935 100,00 | Fonc 1924 192,00 |
| 4 % 1936 104,00 | Fonc 1925 192,00 |
| 4 % 1937 104,00 | Fonc 1926 192,00 |
| Sépt. 1937 102,00 | Fonc 1927 192,00 |
| Déc. 1937 102,00 | Fonc 1928 192,00 |
| Fév. 1938 102,00 | Fonc 1929 192,00 |
| Cais. aut. Tabacs 94,00 | Fonc 1930 192,00 |
| CREDITS NATIONAUX | OIVERS |
| Cr. Nat. 1919 570,00 | Algérie 5 % routes 4 % 500,00 |
| 1920 330,00 | Basque-Guipenne 5 % 484,00 |
| 1921 330,00 | Cher-Marne 6 % 500,00 |
| Janv. 1923 328,00 | Médoc 5 % 525,00 |
| Janv. 1924 367,00 | 5 % 1939 525,00 |
| 1934 1025,00 | France Trésor 4 % 567,00 |
| 1935 1025,00 | Franc Ind. 3 % 485,00 |
| 1936 1025,00 | Inde 4 1/2 % 1931 537,00 |
| 1937 1025,00 | Ouest-Limousin 5 % 537,00 |
| 1938 1025,00 | Union Elect. 4 1/2 % 301,00 |
| | |

Production en masse de sous-marins en Union Soviétique

On mande de Moscou. — A l'occasion du fait qui a été exactement 10 ans le premier sous-marin de construction soviétique a été mis en service, les « Ivestia » s'occupent de l'état actuel de la flotte sous-marine soviétique.

Le journal souligne qu'en raison de l'aggravation de la situation politique extérieure, la Russie des Soviets s'occupe de la construction d'un grand nombre de sous-marins, surtout pour l'extrême-Orient.

La production en masse a commencé. En 1934 déjà, tous les sous-marins dont la construction avait été prévue étaient en service.

En peu de temps une forte flotte sous-marine est née dans le Pacifique.

Le journal ajoute enfin, qu'actuellement, l'industrie soviétique peut surtout fabriquer en grandes séries des sous-marins de tonnage inférieur, ce qui leur permet de se sous-marins est produit en U.R.S.S.

La constitution de l'A.E.F.

L'Afrique équatoriale française est constituée par quatre colonies françaises depuis 1907, sous l'autorité du gouverneur général de l'A.E.F. Ces colonies sont : La Gabon, chef-lieu Libreville, qui comprend huit régions ou « cercles » ; le Congo français, chef-lieu Brazza-Ville, formé de dix régions ; l'Oubanghi-Chari, chef-lieu Bangui, avec onze régions, enfin, le Tchad, chef-lieu Fort-Lamy, formé de huit régions. Au sud du Congo français se trouve le Congo belge, au nord du Gabon, sa trouve le Cameroun.

Le gouverneur général de l'A.E.F. — actuellement M. Masson — réside à Brazzaville, siège du gouvernement général, qui a sous son autorité directe quatre lieutenants-gouverneurs, placés chacun à la tête d'une des quatre colonies qu'il administre. Chacun d'eux est en outre chargé de surveiller et d'administrer leur territoire un administrateur européen.

L'évaluation de la population indigène de l'A.E.F. est très difficile. On estime à environ 25 millions d'habitants les populations dispersées dans ces régions peu accessibles.

Un recensement effectué en 1936, donnait les chiffres suivants : Gabon, 388 000 habitants, Congo français, 655 000, Oubanghi-Chari, 1 068 000, Tchad, 973 000, soit un total : 3 122 000 habitants.

Le cœur de Savorgnan de Brazza

On peut dire que le fondateur, le conquérant des colonies du Gabon et du Congo français fut le fameux explorateur français SAVORGNAN DE BRAZZA, bien que déjà de petits postes avaient été créés de là sur les côtes.

Les premiers voyages de SAVORGNAN DE BRAZZA, de 1875 à 1878, remontaient l'Ogooué et l'Alima, tandis que l'Anglais Stanley entreprenait de remonter le Congo.

En 1879, la lutte commença entre Brazza et Stanley pour la reconnaissance et l'occupation des voies d'accès vers l'Afrique centrale et la conquête du Congo sur ses deux rives.

En 1880 Savorgnan de Brazza, après avoir réglé le poste de Brazza-Ville, alla à la tête du Congo, par le Léfini, et, après divers traités conclus avec le roi Makoko, établit un poste qui devait devenir Brazza-Ville, sur la rive droite du Pool. Stanley arriva l'année suivante, par le cours de l'Ogooué, et le sergent Malamine et le fils de Léopoldville, sur l'autre rive.

En 1882, Brazza rentra en France et remit au gouvernement les stations créées au Congo.

De 1883 à 1885, Savorgnan de Brazza cédait toute son domaine en exploration au Congo, laissant l'Oubanghi et la région entre le Gabon et le Congo.

Battu au nord du fleuve Congo, Stanley avait exploré la rive sud arriva à faire admettre par la Conférence internationale de Berlin (1884), la création de l'Etat indépendant du Congo placé sous la souveraineté du roi des Belges, Léopold III, qui avait soutenu de ses derniers personnels dans ses explorations.

Pendant les années suivantes, Brazza, devenu commissaire général du Gouvernement français dans l'Ouest Africain, organisa la colonie du Gabon et celle du Congo français.

Pendant les années qui s'écoulèrent de 1888 à 1894 les missions CRAMPEL et FOURNEAU continuèrent l'exploration qui permit la délimitation du Congo, puis Crampel, Maistre, Milon, essayèrent de joindre par le Tchad le Congo et le Soudan.

Cela ne se fit pas, d'ailleurs, sans démêlés diplomatiques avec l'Angleterre qui tendait à interdire l'expédition française vers le Haut-Nil. Pourtant, la France tint bon et, en 1895, l'Angleterre reconnaissant les droits de notre pays lui laissa pour le moment la route libre vers le Nil.

L'expédition Marchand

C'est alors qu'éclata la glorieuse

Ce qu'est l'Afrique Equatoriale Française

Un peu d'histoire concernant cette partie de notre domaine colonial

Le grand fleuve de l'Afrique Equatoriale LE CONGO. (Ph. Archives).

Directeurs régionaux à la famille et à la santé

Le « Journal Officiel » publie le décret suivant :

Art. 1er. — A titre transitoire et jusqu'aux nouvelles décisions à intervenir concernant la reorganisation administrative du territoire, le directeur régional de la famille et de la santé, placé sous l'autorité du ministre secrétaire d'Etat à l'Intérieur, exerce en son nom et par délégation immédiate les attributions fixées ainsi qu'il suit.

Art. 2. — Il est le chef des services d'hygiène publique et sociale des services de protection de l'enfance et d'aide à la famille, des départements qui composent sa région. Il a qualité pour réclamer l'imputation au budget d'un département de sa région, des crédits nécessaires au fonctionnement de ces services.

Art. 3. — Il est chargé de l'établissement et de l'exécution d'un plan d'équipement sanitaire et hospitalier pour l'ensemble de la région.

A cet effet, il propose, après avis des préfets, toute mesure administrative ou financière nécessaire à la mise en œuvre de ce plan.

Art. 4. — Il est le chef de l'organisation hospitalière de la région. A ce titre, il contrôle les établis-

sements hospitaliers publics, tels qu'hôpitaux, hospices, dispensaires, asiles, sanatoria, hôpitaux psychiatriques, sanatoria, préventoria, maisons maternelles, maternités, pouponnières, crèches, dans les conditions fixées par les lois, et règlements en vigueur.

Les nominations et révocations des directeurs, des médecins, chirurgiens et spécialistes des hôpitaux, des dispensaires, et autres établissements communaux, intercommunaux, et départementaux, sont faites sur sa proposition.

Il a de même qualité pour proposer le remplacement des membres des commissions administratives des hôpitaux et hospices.

Dans les établissements de caractère privé, de même nature que ceux énumérés au présent article, les directeurs, les médecins, chirurgiens et spécialistes des hôpitaux, des dispensaires, et autres établissements communaux, intercommunaux, et départementaux, sont nommés et révoqués par leur nomination a été agréée par lui.

Les établissements créés par des personnes, des sociétés ou des institutions privées en vue du traitement médical, chirurgical, obstétrical, neuro-psychiatrique, ainsi que de la prévention et de la cure des affections, sont placés sous son contrôle, qui s'exercera dans les conditions fixées par les lois et règlements en vigueur.

Art. 5. — Il est le chef des services médicaux et sociaux de la région.

Les nominations et révocations des médecins et des chefs administratifs des dispensaires, des hôpitaux et services de même nature de caractère public, qui concourent à la lutte contre la tuberculose, les maladies vénériennes, la

Un ou plusieurs médecins inspecteurs de la santé et un ou plusieurs inspecteurs adjoints de la santé

1° Un ou plusieurs médecins inspecteurs de la santé et un ou plusieurs inspecteurs adjoints de la santé ;

2° Un ou plusieurs inspecteurs administratifs et inspecteurs administratifs adjoints de l'assistance ;

3° Un ou plusieurs inspecteurs et inspecteurs adjoints de l'enfance ;

4° Un ou plusieurs délégués régionaux à la famille.

Il répartit les services entre ces fonctionnaires dans la limite des attributions fixées pour chacun d'eux par les règlements les concernant.

Art. 9. — Le présent décret sera publié au « Journal Officiel » et exécuté comme loi de l'Etat.

La campagne en faveur du Secours National d'Hiver

Vichy, 17. — Les Compagnons de France ont commencé aujourd'hui à Vichy leur campagne en faveur du Secours National d'Hiver. La première journée a été la Journée du Marchand. Des 10 h. un gal coté de compagnons est parti de l'hôtel du palais. Il était composé de trois voitures décorées d'affiches et d'illustrés, d'appels en faveur des prisonniers, des réfugiés et des indigents. Les trois voitures étaient chargées de vêtements les plus divers recueillis la veille, et invitaient les passants à en donner encore.

L'ÉNIGME du « Queen Elisabeth »

On mande de New-York : La départ soudain du paquebot géant anglais « Queen Elisabeth » a provoqué dans la Presse new-yorkaise de nombreux commentaires, sur la lèche et le lieu de destination assignés au navire, que les Anglais avaient mis en suspens aux Etats-Unis au début de mars.

Le « Daily Mirror » attribue la rumeur, mise en service du navire non encore achevé aux cours de pertes de tonnage subies par l'Angleterre ces derniers temps.

Le « New-York Daily News » apprend que le navire sera utilisé pour le transport des troupes.

D'après d'autres informations le paquebot se rendrait à Halifax ou Trinidad où il serait armé de canons.

MUSIQUE Fêtes Ste-Cécile, Ste-Catherine Saint-Eloi, Saint-Nicolas

Pas de plus beau cadeau qu'un PIANO SCHILLO 41. Rue des Pyramides, LILLE

Occasion rare - ETAT NEUF Palissandre ciré, avec table PIANO PLEYEL

M. BLANKAERT, de Westphalie, demande (enseign. sur Soidat Blankart J. 1898, R.A.F.S.T.H., ler groupe, merc. ch. fer. 12, 13, 14, 15, 16, 17, 18, 19, 20, 21, 22, 23, 24, 25, 26, 27, 28, 29, 30, 31, 32, 33, 34, 35, 36, 37, 38, 39, 40, 41, 42, 43, 44, 45, 46, 47, 48, 49, 50, 51, 52, 53, 54, 55, 56, 57, 58, 59, 60, 61, 62, 63, 64, 65, 66, 67, 68, 69, 70, 71, 72, 73, 74, 75, 76, 77, 78, 79, 80, 81, 82, 83, 84, 85, 86, 87, 88, 89, 90, 91, 92, 93, 94, 95, 96, 97, 98, 99, 100)

ANNONCES LÉGALES

VENTE D'ÉPAVES

ÉPAVES (CHARBON, BOIS, FER, BAULES), provenant de bateaux abandonnés par le Capitaine G. GUYOT, sur le Canal de la Sambre à Valenciennes (Ancien Palais de Justice), l'inspecteur principal des Domaines procédera à la vente SUR SOUMISSIONS CACHEMÈRES, de 10 Lots d'ÉPAVES. Consulter, pour les conditions, de vente les affiches et l'inspecteur principal des Domaines, 3, Place de Mars, Valenciennes. Ou au Service des Ventes Immobilières, 6, rue du Tribunal, à BETHUNE. 1574

OFFRES D'EMPLOIS

BONS APPRÉCEURS

Un Couvreur, prêt demandé de son côté, ROYAL TAILOR, 65, rue Nationale, LILLE. 1576

PERDUS ET TROUVÉS

PERDUS, une Fourne, Bethune et Halluin ; (Roue montée d'un pneu 36-6) Rougon et BACHE verte. Donner renseignements, écrire à M. G. BOURGEOIS, agent G. VAN HULLE, BUSCH, à HALLUIN. 1581

COMPAGNIE DES TRAMWAYS ÉLECTRIQUES RÉGIONAUX DE MAUBEUGE

ORDRE DU JOUR

1 - Rappels du Conseil d'Administration et du Collège des Commissaires ;

2 - Approbation des Rapports et du Compte des Profits et Pertes arrêtés au 31 décembre 1939 ;

3 - Décharge à donner aux Administrateurs et Commissaires ;

4 - Nomination d'un Administrateur, en remplacement de l'Administrateur démissionnaire, conformément aux statuts ;

5 - Fixation du nombre d'Administrateurs éventuellement, nominations d'Administrateurs et de Commissaires et Commissaires ;

6 - Divers ;

7 - Pour assister à cette Assemblée Messieurs les Actionnaires sont priés de se rendre au local de la Compagnie, le 6 décembre 1939, en soirée, à partir de 18 heures, au local de la Compagnie, 12, Place de Louvain, à Bruxelles.

Le Conseil d'Administration. 1579

AVIS

Messieurs les A-bouillonneurs sont priés d'assister à l'Assemblée générale ordinaire qui se tiendra le 16 décembre 1940, à 13 h. 30, au local de la Compagnie, 12, Place de Louvain, à Bruxelles.

ORDRE DU JOUR

1 - Rappels du Conseil d'Administration et du Collège des Commissaires ;

2 - Approbation des Rapports et du Compte des Profits et Pertes arrêtés au 31 décembre 1939 ;

3 - Décharge à donner aux Administrateurs et Commissaires ;

4 - Nomination d'un Administrateur, en remplacement de l'Administrateur démissionnaire, conformément aux statuts ;

5 - Fixation du nombre d'Administrateurs éventuellement, nominations d'Administrateurs et de Commissaires et Commissaires ;

6 - Divers ;

7 - Pour assister à cette Assemblée Messieurs les Actionnaires sont priés de se rendre au local de la Compagnie, le 6 décembre 1940, en soirée, à partir de 18 heures, au local de la Compagnie, 12, Place de Louvain, à Bruxelles.

Le Conseil d'Administration. 1579

RECOMPENSE

RECOMPENSE à qui fera retrouver un cheval sans nœuds, grisâtre, hongre, couleur grise avec un bouton sur le nez, queue avec un bouton sur le balai, balai à hauteur de la croupe, disparu de nature, derrière la ferme, lors d'un évènement, Direction absolue. Ecrire à M. LESTOQUOY Hubert, Reux (P.d.-C.) 1584

RECOMPENSE

RECOMPENSE à qui fera retrouver un chien sans nœuds, grisâtre, couleur grise avec un bouton sur le nez, queue avec un bouton sur le balai, balai à hauteur de la croupe, disparu de nature, derrière la ferme, lors d'un évènement, Direction absolue. Ecrire à M. LESTOQUOY Hubert, Reux (P.d.-C.) 1584

RECOMPENSE

RECOMPENSE à qui fera retrouver un cheval sans nœuds, grisâtre, hongre, couleur grise avec un bouton sur le nez, queue avec un bouton sur le balai, balai à hauteur de la croupe, disparu de nature, derrière la ferme, lors d'un évènement, Direction absolue. Ecrire à M. LESTOQUOY Hubert, Reux (P.d.-C.) 1584

RECOMPENSE

RECOMPENSE à qui fera retrouver un chien sans nœuds, grisâtre, couleur grise avec un bouton sur le nez, queue avec un bouton sur le balai, balai à hauteur de la croupe, disparu de nature, derrière la ferme, lors d'un évènement, Direction absolue. Ecrire à M. LESTOQUOY Hubert, Reux (P.d.-C.) 1584

COMPTABILITÉ

N'attendez pas les derniers jours de l'année pour préparer vos déclarations.

JAMET-BUFFREAU LILLE 1010

ACHAT DE TOUTS BIJOUX BRILLANTS - ARGENTERIE

MONNAIE D'ARGENT

Comptoir Central, 38, rue Gustave-Deleury, LILLE (près rue de Paris).

LIBRAIRIE PEUCELLE

243, rue de Paris, LILLE

Grand choix de romans LOCATION Achat de collections de timbres. 1014

FERS - MÉTAUX - CHIFFONS

La Maison FRAUX SIMONS, avenue de Louvain, à LEZ, informe ses clients qu'elle a repris ses achats

Georges VAN DEN HEEDÉ architecte de jardins, expert des tribunaux, habitant à Lez, informe ses clients qu'elle a repris ses achats

59, rue d'Arras 59 - LILLE. 522

AVANT DE...

FIXER définitivement votre choix sur une CHAMBRE à COUCHER

VISITEZ NOTRE USINE

21, Av. de la Liberté, Hellemmes 967

ACHATS SUR PARIS ou zone libre

Commerçants, Industriels, JEAN MINEUR

73, CHAMPS-ÉLYSÉES PARIS (8^e)

achètera et expédiera pour vous toutes marchandises. Conditions par retour du courrier. 7.714

La Société ALSTHOM

155, rue du Malin, LILLE

est en mesure de fournir les moteurs et appareils électriques nécessaires à tous besoins agricoles. 10051

Création d'une Union Nationale des Sinistres et Victimes de la Guerre

Vichy, 17. — On annonce la création d'une Union nationale des sinistres et victimes de la guerre, dont le siège est fixé provisoirement au passage de la Comédie à Vichy. Le but de l'Union est de grouper les intéressés et de recevoir les suggestions et d'établir une liaison avec les pouvoirs publics en vue de la défense de leurs intérêts.